

ACTION URGENTE

NIGERIA. LES HABITANT·E·S DE BILLE SONT AUX PRISES AVEC UNE URGENCE SANITAIRE

Des milliers d'habitant·e·s de la localité de Bille, une communauté de pêcheurs dans l'État de Rivers, dans le delta du Niger, région productrice de pétrole au Nigeria, sont aux prises avec une urgence sanitaire. Depuis octobre 2025, du gaz méthane s'échappe des rivières et des marécages voisins, ainsi que des puits dont ils se servent pour s'approvisionner en eau potable. En décembre 2025, le gouvernement nigérian a déclaré avoir mené une enquête, mais il n'a pas communiqué les conclusions à la population et n'a pris aucune mesure pour colmater les fuites. Amnesty International appelle les autorités nigérianes à accélérer l'enquête sur ces fuites afin d'y mettre un terme et de protéger les habitant·e·s contre tout préjudice.

PASSEZ À L'ACTION : ENVOYEZ UN APPEL EN UTILISANT VOS PROPRES MOTS OU EN VOUS INSPIRANT DU MODÈLE DE LETTRE CI-DESSOUS

Rt. Honourable Ekperikpe Ekpo
Ministre d'État des Ressources pétrolières
Federal Ministry of Petroleum Resources
Block D, NNPC Towers, Herbert Macaulay way,
Abuja, Nigeria
Courriel : info@petroleumresources.gov.ng
Twitter : @FMPRng

Monsieur,

Je vous écris afin de vous demander de prendre des mesures immédiates afin de protéger les **13 000 habitant·e·s de la localité de Bille**, dans l'État de Rivers, au Nigeria, contre les fuites de méthane que l'on peut voir dans les fleuves, les marais et les puits d'eau potable. L'exposition au méthane peut entraîner des symptômes tels que des maux de tête, des nausées, des troubles de la vision et de la mémoire et, dans les cas graves, des difficultés respiratoires, des pertes de conscience, voire la mort.

Ces fuites ont été signalées pour la première fois en octobre 2025, lorsque des pêcheurs ont raconté avoir observé de l'eau en bouillonnement s'accompagnant d'une odeur de soufre dans un marécage et une rivière situés à quelques kilomètres de la ville. En l'espace d'une semaine, de nombreux habitant·e·s ont signalé le même phénomène à d'autres endroits, y compris à l'intérieur même de la ville. Ces fuites persistent encore aujourd'hui.

La population pense que l'eau qu'elle boit est contaminée, ce qui a entraîné plusieurs cas de maladies. Selon certaines informations, il a fallu évacuer plusieurs enfants d'une école parce qu'ils sont tombés malades et ont commencé à vomir.

En décembre 2025, [l'Agence nationale nigériane de détection et d'intervention en cas de marée noire \(NOSDRA\)](#) a effectué des analyses de la qualité de l'air sur plusieurs sites, qui ont révélé que les concentrations de méthane sur l'un d'entre eux étaient 10 000 fois supérieures aux niveaux habituels ; toutefois, elle n'a pas publié l'intégralité des résultats et n'a pris aucune mesure pour colmater les fuites et protéger la santé de la population.

À la lumière de ce qui précède, je vous prie instamment d'user de votre autorité afin d'enquêter sans délai sur la source des fuites de gaz et de les stopper de toute urgence. Parallèlement, le gouvernement doit prendre toutes les mesures nécessaires en vue de garantir la sécurité de la population, en concertation avec les représentants de la communauté, et notamment fournir de l'eau potable sûre et évaluer les risques potentiels pour la santé. Enfin, je vous demande de publier et de rendre accessibles les conclusions de toutes les enquêtes menées par les instances du gouvernement, notamment celle de décembre 2025.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma haute considération.

COMPLEMENT D'INFORMATION

De nombreuses communautés du delta du Niger, à l'instar de celle de Bille, se retrouvent contraintes de vivre sur des terres contaminées ou à proximité immédiate de celles-ci, car les compagnies pétrolières n'ont pas dûment nettoyé les sols pollués par le pétrole. Le gouvernement nigérian est tenu de protéger les habitant·e·s de Bille contre les fuites de méthane potentiellement mortelles, y compris si elles sont causées ou favorisées par des acteurs privés, tels que les compagnies pétrolières. Dans son rapport publié en 2023 sous le titre [Nigeria: Tainted sale?](#), Amnesty International mettait en évidence les inquiétudes concernant le mauvais état de certaines infrastructures des compagnies pétrolières, ainsi que les éventuelles répercussions sur tout un éventail de droits, notamment le droit à la santé et le droit à un environnement sûr, propre, sain et durable.

Amnesty International soutient les habitant·e·s de Bille et d'une autre communauté, Ogale, depuis plus de 10 ans, depuis que leurs moyens de subsistance ont été détruits et leurs maisons endommagées par des centaines de déversements d'hydrocarbures. La pollution a causé des dégâts immenses sur l'environnement local, tuant les poissons et les végétaux, et a privé des milliers de personnes d'un accès à l'eau potable. Ces communautés ont porté [leur plainte devant les tribunaux britanniques](#) contre la compagnie pétrolière, Shell Plc. L'entreprise a nié ces allégations. Un procès dans le cadre de cette affaire doit débiter en 2027.

En tant que gaz à effet de serre, le méthane (gaz fossile) contribue au réchauffement climatique. Il représente environ 25 % des émissions mondiales actuelles liées au réchauffement. Aussi le gouvernement nigérian devrait-il également s'engager à mettre en place des stratégies nationales visant à sortir des énergies fossiles, conformément à ses obligations internationales (telles que prévues par l'Accord de Paris).

LANGUES À PRIVILÉGIER POUR LA RÉDACTION DE VOS APPELS : anglais

Vous pouvez également écrire dans votre propre langue.

MERCI D'AGIR DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS ET AVANT LE : 1^{er} juillet 2026

Au-delà de cette date, vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir.

NOM ET PRONOM : Communauté Bille, Nigeria (toutes et tous)